



Droit du travail : evaluation annuelle

Par **ANISSA**, le **16/10/2008** à **16:26**

bonjour, rnLorsque nous ne sommes pas d'accord avec l'évaluation annuelle dans une entreprise, est on dans l'obligation de signer ? rnrnJuridiquement, peut on ne pas signer ? rnrnMerci pour votre aide,